MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Procédure adaptée

Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics



REVISION DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE :

CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE COLLECTIVE ET REDACTION DES DOCUMENTS DU SAGE REVISE

N° de marché

2 0 1 8 - 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 2

Acte d'Engagement (AE)

N° de l'AE: 2018-000000002

Conditions de remise des offres :

Date et heure limites de réception : 14 décembre 2018 à 12h00



Le présent document comporte 21 pages numérotées de 1 à 21

Chaque page doit être paraphée par le représentant du prestataire habilité à signer le marché

Document lu et approuvé par le prestataire

Signature du prestataire (représentant habilité à signer le marché) et cachet

Tel ou de l'von

Signature du prestataire (représentant habilité à signer le marché) et cachet

Tel ou de l'von

Signature du prestataire (représentant habilité à signer le marché) et cachet

Tel ou de l'von

Signature du prestataire (représentant habilité à signer le marché) et cachet

Tel ou de l'von

Signature du prestataire (représentant habilité à signer le marché) et cachet

AE - Etude de révision du SAGE Estuaire de la Loire - Stratégie et rédaction des documents du SAGE

Page 1 sur 21

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

SYNDICAT MIXTE DE LA LOIRE AVAL

Objet du marché :

Construction d'une stratégie collective et rédaction des documents du SAGE révisé

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 42 2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Caroline ROHART - Directrice du SYLOA

Ordonnateur:

Christian COUTURIER

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorier départemental



SOMMAIRE

1.	Article 1 : Contractant	
II.	Article 2 : Prix	5
III.	Article 3 : Délais d'exécution	7
IV.	Article 4 – Avance	
V.	Article 5 : Paiement	
VI.	Article 6 : Nomenclature(s)	8
VII.	Annexe n° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance	12
VIII	Anneye nº 2 · Désignation des co-traitants et répartition des prestations	21

I. Article 1 : Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article « pièces contractuelles » du cahier des clauses administratives particulières nº 2018_02 qui fait référence au CCAG-Fournitures courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

💢 Le signataire (Candidat individuel),
Maître Ennanuelle Paillat
Agissant en qualité de :
avocat anoisee, co-quant
m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone
Télécopie
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
engage la société <u>Paullat Contina Bony</u> sur la base de son offre ;
Nom commercial et dénomination sociale SELARL Paullat Conti & Bory
Adresse 13 rue Emile Pola 69002 Lyon
Adresse électronique Contact@paillat-contibony.fr
Numéro de téléphone 0478424640
Télécopie 6970 06 7970
Numéro de SIRET 752 567 800 00012



Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	28 88 752 567 800
Le mandataire (Candidat grou	
Agissant en qualité de :	
désigné mandataire :	
designe mandataire .	du groupement solidaire
	solidaire du groupement conjoint
	non solidaire du groupement conjoint
	in non solidaire du groupement conjoint
Nom commercial et dénomination sociale	
	/
Adresse	
/	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numero de I va intracommunautaire	
	1
S'engage, au nom des membres du groupe	ement ¹ , sur la base de l'offre du groupement,
à exécuter, sans réserve, les prestations d	emandées dans les conditions définies ci-après ;
	fois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à s offres fixée par le règlement de la consultation.
II. Article 2 : Prix	
L'ensemble des fournitures à livrer ou of forfaitaire égal à :	des services à exécuter sera rémunéré par application d'un prix global

AE - Etude de révision du SAGE Estuaire de la Loire – Stratégie et rédaction des documents du SAGE

1

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

Montant H.T. :	17150	Euros
TVA (taux de .2.0%) :	3430	Euros
Montant T.T.C. :	lo 580	Euros
Soit en toutes lettres :	Vingt mille cip cent quatre un	pk.
euros toutes charg	es comprises	

Aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue.

La mission est décomposée en 2 lots et 3 phases conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières. L'évaluation de l'ensemble des prestations telle qu'elle en résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire est fixée comme suit (à compléter par le candidat):

LOTS	TRANCHES	ELEMENTS DE MISSION	PRIX	
		Phase 1 : Stratégie		€HT
	<u>FERME</u>	Phase 2 : Rédaction des documents du SAGE		€ HT € HT € HT € HT
<u>LOT 1</u>		Evaluation environnementale		€HT
	OPTIONNELLE	Phase 3: Accompagnement technique des Consultations		€HT
	<u>FERME</u>	Phase 2 : Rédaction des documents du SAGE	12400	€HT
LOT 2	OPTIONNELLE	Phase 3 : Accompagnement technique des Consultations	4750	€HT
		TOTAL	17150	€HT
		Réunion supplémentaire	950	€HT



III. Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est de 24 mois.

Le délai d'exécution des prestations démarre à la <u>date de notification du marché</u> conditionnée par l'acceptation du financement de l'étude par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le pouvoir adjudicateur attire l'attention du candidat sur le chevauchement des phases 1 et 2 et l'évaluation environnementale réalisée en parallèle des phases 1 et 2.

IV. Article 4: Avance

Cet article fait référence à l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et à l'article 2.7 du CCAP de la présente consultation.

Je renonce au bénéfice de l'avance (cochez la case correspondante) :



NON

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce à percevoir l'avance.

V. Article 5: Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants² :

Ouvert au nom de: SELARI Paillat Conti a Bory

pour les prestations suivantes : juidifius

Domiciliation: HSBC Lyon

Code banque : 30056 Code guichet : 00170 N° de compte : Clé RIB : 69

IBAN: FR 76 3005 60017001 7002 772 5569 0 17 00272255

BIC: CLARER PP

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation:

Code banque : Code guichet :

N° de compte :

Clé RIB:

IBAN:

7 sur 21

² Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

ВІ	c:
En cas	de groupement solidaire, le paiement est effectué sur³ :
☐un c	compte unique ouvert au nom du mandataire;
☐les document	comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présen
NB:Si	aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seule
les disposi	tions du C.C.A.P. s'appliquent.
1/1	Article 6 · Nomenclature(s)

Article 6: Nomencialure(s)

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont:

Classification principale	Classification complémentaire
Services de conseil en ingénierie de	
l'environnement. (713130005)	

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

³ Cocher la case correspondant à votre situation

Fait en un seul original

Alyan	Porter la mention manuscrite
Le21.03.19	Lu et approuvé
	Lu et apawé
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUD	DICATEUR
Est acceptée la présente offre pour valoir	Signature du représentant du pouvoir
marché	adjudicateur habilité par la délibération en date du 10 décembre 2015
A Motes	To determine 2015
Le	syndicat Loire aval NANTIL B 1-3, rue-Celestin Freinet 44200 NANTES syloa@syndicatloireaval.fr
Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ :	
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-	traitant (ou DC4) ;
Annexe n° relative à la désignation et répartition	on des cotraitants en cas de groupement
⁴ Cocher la case correspondante	

Signature du candidat

Page 9 sur 21

Annexe n° relative aux demandes de p	précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
Annexe n° relative à la mise au point o	du marché (ou OUV11) ;
Autres annexes (A préciser) :	
NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE	(Date d'effet du marché)
Présente Avisé le : Distribué le : Je soussigné déclare être Le destinataire Précis van prenom Le mandataire	RECOMMANDÉ: AVIS DE RÉCEPTION Numéro de l'AR: AR 1A 165 256 8904 0 Renvoyer à FRAB SYLOA - Syndicat Lone Qual NANTIL B SUD
CNI/Permis de conduire Autre: Signature Faccur Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.	3 rue Celestin freshet 44200 NANTES.

Page 10 sur 21

⁵ Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSI	ON DE CDEANCECE

Certificat de cessibilité établi en date duàà
ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :
1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
2 🔲 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres
et lettres):
3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
4 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
et devant être exécutée par
en qualité de :
A
Signature

Page 11 sur 21

 $^{^6}$ Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire 7 Date et signature originales

VII. Annexe n° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.

Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

MARCHES PUBLICS

DC4

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE⁸

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les soumissionnaires ou titulaires de marchés publics pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre – en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 – soit en cours d'exécution du marché public.

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur.

Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

SYNDICAT MIXTE LOIRE AVAL 3 rue Célestin Freinet Nantil B Sud 44200 Nantes Tél: 02.85.52.44.14

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou à l'article 117 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Caroline ROHART – Directrice du SYLOA crohart@syndicatloireaval.fr

02.85.52.44.14

B - Objet du marché public.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance.)

⁸ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



REVISION DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE : Construction d'une Stratégie collective et rédaction des documents du SAGE révisé

La présente déclaration de sous-traitance constitue : (Cocher la case correspondante.) un document annexé à l'offre du soumissionnaire
(Cocher la case correspondante.)
un document annexé à l'offre du soumissionnaire
un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traita
présenté après attribution du marché)
un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du
D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public.
☑ NOM COMMERCIAL ET DENOMINATION SOCIALE DE L'UNITE OU DE L'ETABLISSEMENT QUI EXECUTERA LA PRESTATION :
TPADRESSES POSTALE ET DU SIEGE SOCIAL (SI ELLE EST DIFFERENTE DE L'ADRESSE POSTALE) :
PPADRESSE ELECTRONIQUE:
PNUMEROS DE TELEPHONE ET DE TELECOPIE,
ENUMERO SIRET, A DEFAUT, UN NUMERO D'IDENTIFICATION EUROPEEN OU INTERNATIONAL OU PROPRE AU PAYS D'ORIGINE DE L'OPERATE ECONOMIQUE ISSU D'UN REPERTOIRE FIGURANT DANS LA LISTE DES <u>ICD</u> :
Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuell
SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :
/
<u>/</u>
🛮 En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :
E - Identification du sous-traitant.

-

NOM COMMERCIAL ET DENOMINATION SOCIALE DE L'UNITE OU DE L'ETABLISSEMENT QUI EXECUTERA LA PRESTATION :
Adresses postale et du siege social (si elle est differente de l'adresse postale) :
ADRESSE ELECTRONIQUE:
☑ NUMEROS DE TELEPHONE : ET DE TELECOPIE,
NUMERO SIRET, A DEFAUT, UN NUMERO D'IDENTIFICATION EUROPEEN OU INTERNATIONAL OU PROPRE AU PAYS D'ORIGINE DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE ISSU D'UN REPERTOIRE FIGURANT DANS LA LISTE DES <u>ICD</u> :
Porme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :
Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur.
☑ Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la <u>recommandation de la Commission du 6 mai 2003</u> ou un artisan au sens au sens <u>de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996</u> ?
Oui Non
F - Nature des prestations sous-traitées
(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance) Nature des prestations sous-traitées :

-

■ Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :
Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s suivant(s) :
La durée du traitement est :
La nature des opérations réalisées sur les données est :
La ou les finalité(s) du traitement sont :
Les données à caractère personnel traitées sont :
Les catégories de personnes concernées sont :
Le soumissionnaire/titulaire déclare que :
Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques e organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;
Le contrat de sous-traitance intègrera les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du RGPD.
G - Prix des prestations sous-traitées
■ Montant des prestations sous-traitées :
Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée <i>infra</i> , constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.
a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
■ Taux de la TVA :
Montant HT :
■ Montant TTC :

-

général des impôts :	
 Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) 	
Montant hors TVA :	
■ Modalités de variation des prix :	
■ Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avo	ir droit au paiement direct (tel est le cas si
le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC <u>sauf</u> certains r <u>article 135 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016</u> relatif aux marchés publics ou <u>artic</u>	
relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :	e 124 da decret ir 2010-301 da 25 mais 2010
(Cocher la case correspondante.)	
H - Conditions de paiement.	
■ Compte à créditer :	
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)	
Nom de l'établissement bancaire :	
Numéro de compte :	
■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :	DUI NON
(Cocher la case correspondante.)	
I - Capacités du sous-traitant.	
(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité, ces renseigne	ments ne sont nécessaires que lorsque
myota , saar boar les marches de defense et de securite, ces l'enseigner	mente ne some necessames que forsque

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de <u>l'article 283-2 nonies du code</u>

l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

l'achete	apitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par eur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le aitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques
et finan	cières ou ses capacités professionnelles et techniques :
12 16	cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles
directer aux MDS,	nent et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier l'article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité):
-	Adresse internet :
-	Renseignements nécessaires pour y accéder :
J - Atte	estations sur l'honneur du sous-traitant au regard des interdictions de soumissionner.
11 - Le s	ous-traitant déclare sur l'honneur :
a)	n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles <u>45</u> et <u>48</u> de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet <u>2015</u> relative aux marchés publics (*) ;
b)	au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas
	d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles <u>46</u> de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
۸.6:	Wetterton with a traitent wheat was developed as an distribution de accomingion on a should asset
	d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case l'ante :
Sulv	
(*) Dans l	l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il
devra pro	uver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

1

J2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité): Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.) - Adresse internet: - Renseignements nécessaires pour y accéder : K - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public. (Cocher les cases correspondantes.) 1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial. Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 137 du décret n° 2016-360 ou à l'article 126 du décret n° 2016-361. En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 : ☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré, OU une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances. 2ème hypothèse 🗌 La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif : le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article 137 du décret n° 2016-360 ou à l'article 126 du décret n° 2016-361, qui est joint au présent DC4 ; OU l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie : soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou

du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.



L - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

(Nota: Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade; si le DC4 n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A , le A , le

Le sous-traitant : Le soumissionnaire ou le titulaire :
(personne identifiée rubrique E du DC4) (personne identifiée rubrique C1 du DC2)

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant, autorise la soustraitance des activités de traitement de données à caractère personnel visées dans la présente déclaration, et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant de l'acheteur :



BA .	Notification	do l'	acto	enécial	au tit	Pulaira
IVI .	HOURICALION	ucı	acte	SUCCIOI	au III	Luian C.

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)
(Coller dans de Cadre l'avis de l'eception postal, date et signe par le titulaire.)
En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :
A , le



VIII. Annexe n° 2 : Désignation des co-traitants et répartition des prestations

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Dénomination sociale : SIRET : Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			